

Consistoire des 29 et 30 novembre 2012

Mandat de la Commission d'étude « Vision et priorités de la mission »

En juin 2012, le Consistoire a décidé, dans le cadre de la Démarche 2014, de nommer une Commission d'étude, pilotée par la Compagnie des pasteur-e-s et des diacres, visant à réfléchir à l'orientation de la mission de l'EPG à moyen terme (cinq ans).

Cette commission, nommée « Vision et priorités de la mission » remettra ses conclusions au Consistoire en septembre 2013.

Lors du Consistoire de novembre 2012, le mandat de cette commission a été validé avec quelques amendements.

Ce qu'il faut retenir :

- Objectif de la commission : étudier la manière de passer d'une Eglises « institution installée » à une Eglise « missionnaire » dans une société dont la spiritualité emprunte souvent d'autres canaux que ceux hérités de l'histoire ;
- Organisation : la commission travaillera principalement au cours d'une retraite de deux jours. Prière et écoute seront primordiales. La commission sera composée de personnes de terrain, de ministres et de laïques ainsi que de représentants des autorités de l'Eglise.

SOMMAIRE

EPG Info - Décembre 2012

Consistoire

- **Commission d'étude** 1
- **Gabriel Bader** 2
- **Nomination au CC** 2
- **Finances, Ressources humaines et immobilier** 3-4
- **TEAG** 4-5
- **Démarche 2014** 5
- **Informations du CC** 6-7
- **Communication** 7
- Nouvelles de l'Eglise** 8
- **Culte de la Restauration** 8
- **Campagne de janvier 2013** 8

Séances du Consistoire des 29 et 30 novembre 2012 (suite)

GABRIEL BADER PARLE DE SON EXPÉRIENCE À NEUCHÂTEL

Président du conseil synodal de l'Eglise réformée du canton de Neuchâtel (EREN), Gabriel Bader était l'invité du Consistoire. Une belle occasion de développer les échanges et de s'enrichir de son expérience à la tête d'une Eglise dont le statut et le mode de financement (indépendance vis-à-vis de l'Etat) sont très proches des nôtres.

Toutes deux sont en effet contraintes de faire preuve d'anticipation face à la société, ne pouvant attendre un soutien étatique, a relevé Gabriel Bader.

Tout comme l'EPG s'apprête à le faire, l'EREN a revu l'orientation de sa mission en juin dernier. Elle a dû faire

face à deux obstacles : la difficulté d'articuler la volonté de témoigner en paroles et en actes avec les contraintes financières ; la difficulté à établir des priorités et à sortir de nos habitudes.

Une nouvelle Direction pour soutenir l'EPG dans sa mission

En un mot comme en 100, ce qui nous manque c'est un département Recherche & Développement, a imaginé Gabriel Bader en référence à la structure des entreprises privées.

Pour l'avenir des Eglises réformées, Gabriel Bader a esquissé trois pistes :

- L'Eglise doit être plus attentive aux attentes des gens, en écoutant mieux ;
- L'Eglise doit redéfinir ce qui constitue le centre du message qu'elle porte et la manière de le transmettre. Pour ce faire, il est indispensable d'inclure dans la réflexion les personnes nouvellement entrées dans l'Eglise ;
- L'Eglise doit créer une paroisse numérique afin de toucher les jeunes adultes. Le projet est en cours à l'EREN.

ELECTION D'EMMANUEL FUCHS AU CONSEIL DU CONSISTOIRE

« Je vivrai cette tâche comme une part de mon ministère au service de mon Eglise. » C'est par ces mots qu'Emmanuel Fuchs, pasteur à la paroisse de Chêne, a résumé son engagement au sein du Conseil du Consistoire. Il a été élu à l'unanimité par le Consistoire.

Emmanuel Fuchs, né en 1962, a réalisé ses études de théologie à Genève et à Birmingham. Il a par la suite obtenu un DEA en théologie pratique à la faculté de Genève. Stagiaire à la paroisse de Jussy, il a ensuite rejoint la United Reformed Church en Angleterre avant de revenir dans notre canton, à Onex tout d'abord et maintenant à Chêne. Ce pasteur de terrain, qui se qualifie de déterminé tout en restant à l'écoute, connaît bien les rouages de l'EPG.

Il entend utiliser cette connaissance pour participer à la pérennité de l'Eglise, tout en étant bien conscient qu'elle doit oser inventer.

Séances du Consistoire des 29 et 30 novembre 2012 (suite)

FINANCES, RESSOURCES HUMAINES ET IMMOBILIER

Le trésorier du Consiel du Consistoire, Rémy Aeberhard, a abordé un point important de l'ordre du jour de ce Consistoire, visant à partager la situation, notamment financière, complexe que vit l'EPG.

La situation financière de l'EPG est préoccupante

C'est par une vive inquiétude vis-à-vis de l'avenir qu'Eric Vulliez, codirecteur chargé des finances, a présenté les projections financières jusqu'à la fin de l'exercice 2012-2013.

A ce jour, et malgré des dépenses contrôlées, le déficit ordinaire devrait s'élever à près de 3,7 millions de francs (hors dissolution de provisions).

En cause : un net recul des dons et contributions par rapport au budget, qui apparaît comme trop optimiste.

L'objectif consiste à faire croître les dons de manière substantielle et durable en parvenant à 20% de foyers protestants donateurs contre 16,5% aujourd'hui.

Renouvellement des postes : très grande prudence

A l'heure où les finances sont en berne, l'intervention de Michel Chatelain, responsable des ressources humaines, était attendue. Elle a

porté principalement sur les orientations et les objectifs concernant les postes, à savoir :

- la repourvue des postes suite à des départs à la retraite se fera à hauteur d'environ 30% ;
- offre à des candidat-e-s en fin de stage pastoral d'un contrat à durée déterminée ;
- attribution des dotations de postes aux régions et non plus aux paroisses ; à cet égard, il est indispensable d'avoir un conseil de région fonctionnel ;
- travail collégial et solidarité entre les lieux en cas de sous-dotation d'une région ;
- étude des renouvellements de postes par un groupe de travail sur la base de critères connus et objectifs (dès décembre 2012) ;
- partage avec les partenaires (dès février 2013).

Michel Chatelain a également abordé la situation de la caisse de pension de l'EPG, qui connaît un important découvert (15%). En cause : la structure d'âge des affiliés, la forte proportion de retraité-e-s et les piètres performances des marchés financiers. Le passage du système de primauté de prestations à primauté de cotisations est à l'étude, tout comme des solutions d'accompagnement durant une période transitoire.

Ce sera un grand chantier pour 2013 et cela demandera probablement un effort financier des cotisants et de l'EPG. Nous le souhaitons raisonnable pour chacun.

Répartition des dépenses

Basée sur la répartition des dépenses du budget 2012-2013 entre Régions/ paroisses, Services/ ministères cantonaux, Espaces et administration centrale, la réduction de CHF 1,5 mio à réaliser d'ici au budget 2014-2015 doit être accompagnée de mesures, a indiqué Rémy Aeberhard. Objectif : éviter des affaiblissements locaux trop importants et assurer une équité entre les entités « Régions » et les entités « Services ». Le travail de répartition des forces se fera entre la Direction et le terrain sous la supervision du Conseil du Consistoire.

Ce dernier a décidé, en outre, sur demande de la Direction, de réactiver un dispositif qui a fait ses preuves lors de la restructuration de 2005. Ainsi un groupe d'appui ad hoc composé du RRH, d'un délégué du CC, d'un délégué de la Commission des Ministères et d'un délégué désigné par la Compagnie exercera un discernement collectif sur la base des critères de 2005, adaptés à une réflexion régionale et par Service.

Séances du Consistoire des 29 et 30 novembre 2012 (suite)

Plan financier 2012-2014

Le Conseil du Consistoire travaille actuellement à un plan financier sur plusieurs années. Il est confronté à la difficulté actuelle de le réaliser au-delà de deux ans tant les incertitudes sont grandes quant aux recettes et aux dépenses (par ex. celles liées à la caisse de pension). Il en reporte donc la présentation à une prochaine session.

Politique immobilière : une mise en œuvre complexe et ambitieuse

« Vous avez conclu un accord avec une paroisse pour valoriser un terrain, avancez de 6 cases. » ; « Votre projet de surélévation d'un presbytère est refusé par l'Etat, reculez de 8 points. »

C'est avec le jeu de l'oie qu'Eric Vulliez, responsable de l'immobilier, a démontré la complexité de la politique immobilière à Genève.

Le service dédié à ce domaine étudie de très nombreux pro-

jets en parallèle, tous différents : valorisation d'un presbytère ; création de combles ; démolition d'une maison de paroisse pour construire un immeuble de rendement ; transformation d'un temple en lieu multi-usage, etc.

Trois qualités sont indispensables dans cette tâche : l'anticipation, la patience, la capacité à collaborer. Il faut en effet savoir que certains lieux appartiennent conjointement à une paroisse et à l'EPG, ce qui implique une bonne entente ; que, ceci étant acquis, tout projet immobilier à Genève n'aboutit qu'après de longues années de labeur. Et ce en particulier à l'EPG dont une large part du patrimoine est classé.

Les commissions immobilière et financière appuient par un engagement déterminé et compétent la mise en œuvre de la politique.

Cette manière de faire se base sur les principes généraux de la politique immobilière présentée en 2008 au Consistoire, actualisés sur un document écrit remis aux membres du Consistoire. La discussion a porté sur le souhait de consistoriaux d'obtenir la liste des biens immobiliers de l'EPG ainsi qu'une vue claire et détaillée de la mise en œuvre immobilière.

Le Consistoire a ensuite validé ces principes dont les axes généraux sont :

- entretenir, conserver, valoriser le patrimoine de l'EPG ;
- adapter le parc immobilier aux besoins de l'EPG et des lieux ;
- augmenter la part de l'immobilier dans les recettes de l'EPG ;
- repenser l'utilisation des biens immobiliers ;
- gérer juridiquement le patrimoine immobilier de l'EPG.

TEAG A TENU LA VEDETTE AU CONSISTOIRE

« Témoigner ensemble à Genève » était à l'honneur lors de ce Consistoire. Ses deux chef-fe-s d'orchestre, les pasteur-e-s honoraires Roswitha Golder et Olivier Labarthe étaient invité-e-s à mieux faire connaître ce mouvement qui vise à mettre en réseau des communautés protestantes, évangéliques et parfois orthodoxes, issues de la mi-

gration et de faciliter leur intégration. Si l'on connaît toutes et tous le fameux Jeûne genevois international, dont ce fut la 2^e édition cette année, on ignore souvent l'inlassable et remarquable travail de liens tissés par nos deux pasteur-e-s.

Pour démontrer l'importance de la migration, Roswitha Golder a commencé son in-

tervention par un exemple assez saisissant. « Qui, dans ce Consistoire, vit toujours dans la maison dans laquelle il est né ? » Une personne dans l'assemblée. « Qui vit toujours dans la commune où il est né ? » Trois membres du Consistoire. Au final, nous sommes presque toutes et tous des « déraciné-e-s », de lieux plus ou moins lointains.

Séances du Consistoire des 29 et 30 novembre 2012 (suite)

TEAG, ce sont donc 70 communautés étrangères basées à Genève, dont la plupart des pasteurs-e-s sont bénévoles. Pour les Genevois qui les côtoient, elles sont synonymes de joie, de chants et de cou-

leurs. Mais, a rappelé Olivier Labarthe, il existe aussi de l'incompréhension, voire de l'exclusion, quand ces communautés sont trop bruyantes, trop voyantes aux yeux des Genevois-e-s. C'est donc

aussi un appel à la tolérance et à l'ouverture qu'il a prononcé en incitant les paroisses de l'EPG à accueillir davantage les Eglises sœurs.

D 14 – ÉTAT DES LIEUX

Une large part du Consistoire du 30 novembre était consacrée à l'état d'avancement de la démarche 2014, dont les principes ont été votés en juin et septembre derniers.

Du côté du Conseil du Consistoire

Le CC a insisté sur la nécessité pour les lieux de disposer de Bureaux de région fonctionnels.

Il a préparé le mandat de la Commission d'étude vision-mission, déterminé avec la Direction une repourvue des postes limitée à 30% et décidé de confier à quelques personnes un appui au RRH pour les répartitions de forces ministérielles, présenté une répartition des dépenses entre régions, services, espaces et administration pour les deux ans à venir, donné mandat à une cellule de recherche de fonds.

Du côté de la Direction

Si l'on se penche sur les pistes pour augmenter les recettes, la Direction a reçu le mandat du Conseil du Consistoire de développer la stratégie de recherche de fonds. Celle-ci de-

vrait être présentée au CC début 2013.

Par ailleurs, le prix de l'abonnement de *La Vie protestante* va augmenter de CHF 5 par année, le portant à CHF 35 pour les particuliers. Cette décision de la Direction est imposée par l'état des finances de l'EPG et la nécessaire reconnaissance du travail de la rédaction à sa juste valeur. Les paroisses qui abonnent à leurs frais des paroissien-ne-s seront également appelées à faire un geste. Rappelons que la parution de *La VP*, dix fois par an, coûte CHF 48 à l'EPG. Le prix actuel de l'abonnement est donc très en-deçà du seuil de rentabilité et ce malgré des efforts constants de rationalisation.

Toujours au chapitre des hausses de recettes, notons la proposition d'un nouveau système de contribution solidaire des paroisses et des autres lieux. Cette proposition, déjà présentée aux trésoriers, n'est pas encore validée. Par ailleurs, et c'est déjà en vigueur, les paroisses disposant de moyens ont été approchées par l'EPG afin qu'elles lui consentent des prêts à tarifs

préférentiels, permettant à la caisse centrale de diminuer ses lignes de crédit auprès des banques.

Du côté des lieux

Les Régions et les Services se sont également exprimés sur l'état d'avancement de leurs chantiers. Au niveau des régions, celui-ci est inégal. Certaines d'entre elles connaissent un échelon régional très abouti et performant, tandis que d'autres sont encore en chemin.

Concernant les Services (Enfance, Jeunesse et Formation), le regroupement va se baser sur les trois fondamentaux suivants : la dimension œcuménique ; la dimension de réseau romand et francophone ; la mise en commun du développement des connaissances spécifiques en catéchèse et formation chrétienne (recherche, innovation, expérimentation). Sont également distinguées les prestations d'intérêt général (célébrations, cours, camps, spectacles pour tout public) et celles d'intérêt paroissial (soutien à la catéchèse et formation chrétienne).

Séances du Consistoire des 29 et 30 novembre 2012 (suite)

LES INFORMATIONS DU CONSEIL DU CONSISTOIRE

RAPPORT DU CC SUR LA THÉOLOGIE DES MINISTÈRES

Un important séminaire dédié à cette question le 30 novembre à la faculté de théologie, susceptible d'alimenter la réflexion, a amené le Conseil, par ailleurs surchargé, à présenter ce rapport au Consistoire ultérieurement.

HAUTE ÉCOLE DE THÉOLOGIE

Ce projet vise à proposer une formation qui s'adresse tant aux réformés qu'aux évangéliques au sein d'une haute école spécialisée (HES). Les Eglises de la Conférence des Eglises romandes ont été interpellées sur cette proposition. Le Conseil du Consistoire, appuyé par un préavis du Conseil de la Compagnie des pasteur-e-s et des diacres, s'est prononcé pour le maintien d'une formation théologique académique conjointement aux autres Eglises membres de la Conférence des Eglises romandes. L'EPG insiste cependant sur la nécessité de poursuivre un dialogue avec les Eglises évangéliques, notamment sur la conception du ministère.

SOUTIEN THÉOLOGIQUE À LA DIRECTION

Lors de leur nomination à la codirection de l'EPG, Eric Vuillez, Michel Chatelain et Alexandra Deruaz avaient fait part de leur souhait de bénéficier d'un appui théologique dans le travail. Ce souhait étant partagé par le Conseil du Consistoire, ce dernier a nommé le pasteur récemment retraité Ion Karakash. Ses responsabilités principales sont les suivantes : contribuer à l'évaluation de l'adéquation entre gestion opérationnelle et mission de l'Eglise dans les dicastères des trois codirecteur-trice-s ; contribuer à leur discernement dans le cadre des directives d'application ; contribuer à la compréhension ecclésiale dans l'application de la Constitution et des Règlements ; produire un travail théologique sur des points particuliers. Ce mandat sera évalué en juin 2013.

UNIONS DE COUPLES DE MÊME SEXE

Charlotte Kuffer, présidente et Albert-Luc de Haller, modérateur, ont participé en octobre à une rencontre de la Conférence protestante des pays latins (Cepple) sur la bénédiction des couples de même sexe. Les participants ont émis une exhortation soulignant : que les Eglises ont des pratiques très diverses sur ce sujet ; que les lois civiles ont changé depuis plusieurs années, tous les pays européens ayant reconnu les partenariats entre personnes de même sexe sauf l'Italie ; que les Eglises peinent à aborder cette évolution ; qu'il s'agit de parler non pas « sur » mais « avec », de lutter contre l'homophobie, d'adopter des outils

Séances du Consistoire des 29 et 30 novembre 2012 (suite)

pertinents et non affectifs pour aborder ce thème. La Cepple recommande la bénédiction des unions homosexuelles dès lors qu'elles ont été enregistrées civilement.

Albert-Luc de Haller a par ailleurs rappelé que l'Eglise réformée vaudoise a récem-

ment pris la décision de créer un rite pour les unions homosexuelles. A Genève, depuis la décision du Consistoire de 1992 de refuser cette voie, la situation n'a pas été reconsidérée, notamment en 2006 lorsque le Consistoire a jugé que le moment n'était pas approprié pour aborder à

nouveau cette question. Pacs, nouveaux modèles familiaux, nouveaux modes de procréation : autant d'éléments qui doivent nous inciter à reprendre la réflexion, considère le modérateur, qui souligne que « poser une question n'est pas donner la réponse ».

ARCHIVES D'AVANT 1907

Les registres du Consistoire et de la Compagnie des pasteurs 1542-1915, appartenant à l'EPG, sont déposés aux Archives de l'Etat. Ils sont très régulièrement consultés par le public, les étudiants en particulier. Malheureusement, leur état se dégrade rapidement. Une association pour leur restauration a donc été créée et, grâce à l'appui de généreux donateurs, pourra entreprendre les travaux nécessaires à leur conservation et à leur numérisation pour mise à disposition via Internet.

COMMUNICATION DES MEMBRES DU CONSISTOIRE



Le groupe de pilotage de l'Assemblée de l'Eglise 2012-2014 a présenté les nouveaux outils de communication à la disposition des membres de l'EPG.

Désormais, sur le site de l'EPG (www.epg.ch) se trouve un blog dédié à l'Assemblée de l'Eglise. Vous y trouverez des renseignements pratiques, des conseils, du matériel à commander et pourrez y rédiger un com-

mentaire.

Par ailleurs, le groupe invite à célébrer l'Assemblée de l'Eglise 2013, voulu comme un événement de proximité, dans la semaine qui précède ou qui succède le 21 mai, date traditionnellement vouée à cette assemblée.

Pour rappel, le Consistoire a choisi en 2011 de donner un nouveau souffle à l'Assemblée de l'Eglise. A cette fin, le thème « Donner et rece-

voir » (Actes 3,6) a été choisi pour réfléchir, prier, créer des événements culturels. Après la grande célébration à la cathédrale le 21 mai 2012, l'Assemblée de 2013 aura lieu de manière décentralisée dans les lieux, avant de conclure par un grand rassemblement en 2014.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le blog.

Des nouvelles de votre Eglise

CULTE COMMÉMORATIF DE LA RESTAURATION



DR

Depuis 1814, nous commémorons chaque année, au matin du 31 décembre, la Restauration genevoise à la suite du départ des troupes napoléoniennes.

Cette année, l'EPG vous convie au culte commémoratif de la Restauration, le **lundi 31 décembre 2012, à 9h45** en la Cathédrale Saint-Pierre de Genève.

Le culte sera présidé par le professeur Olivier Fatio, sur le thème « la religion civile de Rousseau, une religion de Jésus-Christ? »

Le don au cœur de la campagne de janvier

DOSSIER
DONNER ET RECEVOIR pages **6-10**

JANVIER 2013



Eglise
protestante
de Genève

DON.EPG@PROTESTANT.CH • WWW.EPG.CH • CCP 12-241-0

Notre thème de communication pour 2013, en particulier pour les campagnes financières, a trait au don. Le don de soi, de son talent, mais aussi de son argent...

Ce thème s'est imposé à nous grâce à l'actualité de l'Eglise, avec cette nouvelle Assemblée de l'Eglise qui invite tout un chacun à se rassembler autour du beau texte du livre des Actes des Apôtres « ce que j'ai, je te le donne ».

Qu'avons-nous reçu de Dieu? Comment pouvons-nous transmettre et donner à notre tour?

La première déclinaison sera celle de la campagne financière de janvier, destinée aux donateurs. Nous nous intéresserons à ces questions au travers de beaux témoignages de personnes engagées dans notre Eglise, qui mettront en lumière le don, sa signification et son importance.

@ Eddy Mottaz / JC Rochat